



L'an deux mil dix-huit, le mardi 5 juin à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, Marie-Odile ANTIGNAC, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Catherine MARTINEZ, Antoine FERNANDEZ.

Absents excusés : Patrice COSTE, Pascal THEVENIAUD, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- l'incorporation des biens vacants dans le domaine communal,
- les projets de travaux dans le cadre du programme Patrimoine et Voirie FAIC 2018,
- la demande de prêt pour financer les travaux d'accessibilité.

Accordé à l'unanimité.

Biens présumés vacants et sans maître :

L'arrêté préfectoral du 20 juin 2016 listant les biens présumés vacants et sans maître a été affichée durant 6 mois à la mairie. Aucun propriétaire ne s'étant fait connaître, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'incorporer ces parcelles dans le domaine communal.

Projet de travaux dans le cadre du programme Patrimoine et Voirie FAIC 2018 :

Monsieur le Maire propose aux conseiller de lister les projets pour la campagne annuelle du programme Patrimoine et Voirie FAIC 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil propose la réfection du chemin Ferré, la réfection du trottoir avenue de Popian (2^{ème} tranche), et la réfection des rues du centre du village (1^{ère} et 2^{ème} tranche).

Demande de prêt pour financer les travaux sur la commune :

Monsieur Ascencio Fernandez propose de recourir à l'emprunt pour le financement des divers travaux. Ce prêt de 340 000 € sera souscrit en attendant le versement des diverses subventions qui nous ont été accordées et du versement de la TVA en 2019.

ONF :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé en début de mandat d'allouer la somme de 4 000€ H.T. annuels pour l'entretien de la forêt communale. Monsieur le Maire explique avoir reçu le conseiller de l'ONF qui a fait des propositions d'élargir les 2 coupe feux réalisés en 2017. Monsieur le Maire propose, avant toute décision, de faire faire un devis à l'entreprise Carceller.

Arrivée de Pascal Theveniaud : 18h30

Hérault Energies :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que notre commune fait déjà partie du groupement de commandes créé en 2015 par Hérault Energies. L'élargissement du périmètre du groupement à d'autres départements de la Région nécessite une nouvelle convention constitutive du groupement. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette nouvelle convention

Site Internet :

Le site internet de la mairie est actuellement en dormance. Monsieur le Maire propose d'allouer quelques heures par mois à Madame Christel Caron afin de le remettre à jour et continuer à le faire vivre.

Adopté à l'unanimité.

Place au terroir :

Marie Prats en charge de l'organisation du marché au terroir a demandé cette année un supplément de 160 € dans son budget alloué. En effet, son budget de 500 € est un peu juste pour pallier aux dépenses d'animation de cette soirée qui connaît un succès grandissant.

Accordé à l'unanimité.

Subventions aux associations :

L'Association « Sport et Santé dans la Vicomté d'Aumelas » nous a remis en retard son dossier de demande de subvention. Après étude, le conseil fixe à 200 € le montant de la subvention 2018.

Point travaux :

- ✓ Accessibilité mairie : les gros travaux sont terminés, reste la porte d'entrée à changer et les rampes à poser.
- ✓ Maison des infirmières : travaux terminés, les infirmières peuvent s'installer dans leur nouveau local
- ✓ Le projet d'installation de caméra de vidéo-surveillance sur la place sera réalisé cet été. Une réunion d'information avec les riverains sera organisée avant la pose du matériel ;
- ✓ Ateliers municipaux : le bornage du terrain du Peyroux est fait. L'étude pour l'alimentation en électricité, eau, assainissement et téléphone est en cours.
- ✓ Chemin de l'Ermitage : les travaux ont débuté
- ✓ Eclairage public et traçage au sol : les travaux sont terminés
- ✓ Le marché concernant les travaux d'accessibilité de l'EHPAD a été lancé

Questions diverses :

Repas du 13 juillet : comme l'année dernière, le prix du menu choisit sera de 15€ par adulte et 5€ par enfant. La mairie participera à hauteur de 5€ par adulte et 2€ par enfant. Le prix de vente des tickets sera donc de 10€ par adulte et de 5€ par enfants.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ